

*Jean-Marc Stébé*

Nancy Université – Université Nancy 2  
Laboratoire lorrain de sciences sociales (2L2S)

e-mail : [jean-marc.stebe@univ-nancy2.fr](mailto:jean-marc.stebe@univ-nancy2.fr)

Tél. : 06 20 54 44 45

## Conférence

Université de Stuttgart

le jeudi 20 octobre 2011

---

*Jean-Marc STÉBÉ, professeur des universités*

---

# Les grands ensembles : des cités radieuses aux zones urbaines sensibles

## I. Au commencement était la crise du logement

À la Libération, la France se trouve confrontée à une crise aiguë du logement.

- Le parc d'immeubles a été sérieusement endommagé pendant les cinq années de conflit : au total, un **cinquième du parc existant en 1939 est à reconstruire**.

- Par ailleurs, le parc immobilier a beaucoup vieilli : il y aurait à cette date près de **3 millions de logements vétustes**.

- Enfin, cette crise est largement due au retard de construction accumulé depuis des décennies ; ce déficit s'élèverait à peu près à **2 millions de logements**.

Ces problèmes d'habitat vont encore être aggravés par la forte poussée démographique.

- La France augmente sa population de 12 millions en trente ans ; elle passe de **40,5 millions en 1946 à 52,6 millions en 1975**.

- Mais beaucoup plus frappantes sont certainement les modifications importantes qui se produisent dans la structure de la population. En effet, alors qu'on ne comptait que **53,3 % d'urbains en 1946, on en dénombre 75 % trente ans plus tard**, ce qui, compte tenu de l'accroissement global de la population, représente un doublement de la concentration urbaine depuis 1945.

- Ce sont surtout les **banlieues** qui enregistrent l'essentiel de la croissance démographique des agglomérations urbaines : **leur population passe de 11,8 millions en 1962 à 15,9 millions en 1975**, alors que les villes-centres n'ont vu leur population croître que légèrement : de 21 millions en 1962 à 23,5 millions en 1975.

Cette rapide redistribution de la population, qui correspond à un vaste processus d'urbanisation, s'accompagne de changements sociologiques importants.

- Tout d'abord, les campagnes n'hébergent plus que les exploitants agricoles, les retraités et quelques laissés-pour-compte du progrès.

- Puis les limites des villes ont éclaté de toutes parts, donnant naissance à des conurbations tentaculaires ; la structure, le paysage, le temps et les rapports humains s'en trouvent alors entièrement modifiés.

- Enfin, la culture urbaine (partage du temps entre travail et loisir, pratiques consommationnelles, nature de l'habitat...) se diffuse et s'impose à tous, qu'ils soient urbains, habitants d'un bourg ou ruraux.

Durant les deux décennies qui suivent la Seconde Guerre mondiale, d'énormes bidonvilles se déploient aux portes des villes et notamment en banlieue parisienne, à Gennevilliers, à Nanterre, à Noisy-le-Grand, à Champigny... Les *squats* se développent dans les logements vacants, nombreux à Paris et en proche banlieue.

Malgré le développement de l'habitat précaire et insalubre, les mutations sociodémographiques et socio-urbaines, et le manque flagrant de logements, les pouvoirs publics tardent à réagir. Il faut attendre l'**appel lancé en 1954 par l'abbé Pierre** en faveur des sans-abris pour voir l'État intervenir.

Différentes mesures concernant le logement seront prises au cours des années antérieures.

- Tout d'abord, un vaste réseau de sociétés de construction de logements locatifs aidés (habitations à loyer modéré) liées aux collectivités locales, aux entreprises publiques ou de statut privé (offices publics et sociétés d'HLM) se constitue.

- Par ailleurs, l'État finance des chantiers expérimentaux visant à tester les potentialités de la préfabrication en béton et en métal afin de réduire les coûts et les délais de construction des logements. Dans ces chantiers on utilisera entre autres la technique de rationalisation et de standardisation du « **chemin de grue** » ; cette technique donne la possibilité de construire en utilisant une voie ferrée sur laquelle roule la grue qui élève les composants, et permet ainsi de lotir, de part et d'autre, plusieurs immeubles rectilignes.

- En outre, le financement de la construction locative peut se faire grâce à des prêts à taux très avantageux pour la construction des HLM, au moyen de subventions et avec l'aide d'une participation obligatoire des employeurs à la construction (le 1 % patronal).

- Enfin, dans le cadre des **Zones à urbaniser en priorité (ZUP)**, on promeut les *grands ensembles*.

Ces différentes décisions, prises en vue de régler l'épineux problème de l'habitat, vont permettre l'édification sur un temps relativement court de millions de logements, et ainsi résoudre en grande partie la crise que la France connaît depuis plus d'un siècle.

## II. Les grands ensembles, une réponse à la crise du logement

Les ingrédients pour engager une politique ambitieuse de construction de logements sont donc réunis, mais encore faut-il aller vite. L'État s'installe donc sur le devant de la scène et devient interventionniste, rompant dans ce domaine avec le libéralisme qui était jusqu'alors de mise. Dès lors, la porte est ouverte à la construction de masse, aux aménageurs, aux planificateurs, aux groupes du Bâtiment et des travaux publics (BTP) qui se constituent. C'est ainsi qu'à partir de la fin des années 1950 la France se couvre de quartiers satellites tracés à l'équerre, constitués pour l'essentiel de barres et de tours, nouveaux symboles de l'urbanité et de la modernité, que l'on dénommera *grands ensembles*.

Les grands ensembles peuvent être définis comme des réalisations urbaines de grande envergure constituées de 500 à plusieurs milliers d'unités résidentielles intégrées dans des barres et des tours disposées au milieu de la nature selon un plan tracé à l'équerre. Ce type d'architecture et d'urbanisme trouve sa plus forte expression dans les ZUP qui seront réalisées à partir de 1958 (décret du 31 décembre qui les labellise).

Entre 1959 et 1969, 195 ZUP (175 en province et 20 en région parisienne) seront érigées représentant 2,2 millions de logements, majoritairement de type HLM locatif.

Ces opérations urbaines, qui ressemblent quelquefois à un palmarès d'exploits sont à l'époque l'objet de nombreuses convoitises :

- 400 m de façade continue au Haut-du-Lièvre à Nancy,

- 18 500 logements à Aulnay-Sevran,

- 975 logements dans la banlieue de Nantes pour un immeuble ne comprenant qu'une seule cage d'ascenseur pour ses 4 000 habitants.

Les grands ensembles seront pensés et conçus à partir des principes développés par les architectes modernes dans la *Charte d'Athènes* en 1943, plus particulièrement par Le Corbusier (1957). L'*Architecture Moderne* propose un nouveau paradigme architectural et urbanistique appelé *fonctionnalisme*, remettant en cause la ville historique qu'ils bannissent, et notamment la rue considérée par Le Corbusier et ses épigones comme dangereuse et peu fonctionnelle. C'est ainsi que ceux-ci militeront pour un « urbanisme-bulldozer » qui ferait *tabula rasa* des centres-villes anciens et anarchiques, pour laisser place à des cités radieuses fonctionnelles

où la nature, le soleil et l'espace ont le droit de cité. D'une façon plus générale, le fonctionnalisme entend repenser le territoire urbain dans son ensemble en le découpant en espaces de travail, de divertissement et de vie familiale. De là émerge dans les années 1950 la *politique de la rénovation urbaine* (politique d'éradication des taudis) et les ZUP implantées à la périphérie des villes, zones sur lesquelles seront construits les grands ensembles de logements essentiellement sociaux.

### III. Les grands ensembles : signe du progrès urbain et social

À la fin des années 1950 et pendant pratiquement toute la décennie 1960, habiter dans les grands ensembles HLM représente une promotion. De nombreux Français issus de différents milieux sociaux (ouvriers, employés, professions intermédiaires et une faible partie des cadres supérieurs et des professions libérales en début de carrière professionnelle) veulent accéder aux nouveaux logements collectifs qui disposent de « tout le confort » : chauffage central, eau courante, salles de bain, WC intérieurs et indépendants, ascenseurs... Beaucoup semblent satisfaits et ravis, d'autant plus que le souvenir du logement vétuste d'hier est encore très présent dans les esprits. Toutes les municipalités, quelle que soit leur couleur politique, se lanceront dans l'aventure des grands ensembles qui reflètent, à l'époque, l'image de la modernité et qu'elles tiennent pour l'un des signes les plus patents du progrès aux portes des cités.

Dans les années 1960, l'ambition des architectes-urbanistes convertis aux idées du paradigme corbuséen était de faire de chaque grand ensemble une «  *cité radieuse*  », c'est-à-dire un espace fonctionnel favorisant l'intégration sociale par le mixage harmonieux des classes sociales au sein d'une communauté locale. Le grand ensemble devait être le creuset dans lequel allaient se constituer les formes de sociabilité de l'homme de l'an 2000. On pensait que l'agrégation d'individus sur un espace restreint permettrait l'élaboration de liens sociaux.

### IV. Le rêve gâché des grands ensembles

Si l'attrait pour les grands ensembles HLM a bien été extrêmement fort en ces années d'expansion économique, on s'est vite rendu compte que la réalité des grands ensembles était très éloignée des projets et des rêves de leurs concepteurs-projeteurs. Les ZUP furent très critiquées en raison :

- 1/ du manque de concertation lors de leur édification (interventionnisme étatique radical),
- 2/ de l'insuffisance des équipements culturels, sociaux, sanitaires et scolaires (malgré les objectifs initiaux de mixité fonctionnelle affichée),
- 3/ du gigantisme excessif des opérations urbaines,
- 4/ du monotonisme architectural (prédominance de la ligne droite),
- 5/ de l'utilisation de matériaux de qualité médiocre,
- 6/ de la construction préfabriquée dépourvue d'isolation phonique et thermique,
- 7/ de l'absence d'entretien des espaces publics (dégradation rapide),
- 8/ de la promiscuité sociale,
- et 9/ de leur éloignement des centres-villes et de leur isolement par rapport à la centralité urbaine.

Pour toutes ces raisons, les ZUP, et donc *a fortiori* les grands ensembles, symboliseront assez rapidement l'échec urbanistique, la médiocrité architecturale, l'exclusion sociale, la misère et la souffrance humaines. De symboles de la modernité, creuset de la sociabilité et de l'homme nouveau, les grands ensembles seront voués aux gémonies. Le « tout confort » des logements (chauffage central, eau courante, salle de bains, W.-C. intérieur, ascenseurs, grandes baies vitrées, pièces indépendantes...) ne suffiront pas à sauver la réputation de ce que l'on appellera des « cages à lapin ». Les pouvoirs publics, ne pouvant pas ne pas tenir compte des critiques formulées tant par les résidents, les associations de défense du cadre de vie que par les journalistes et les intellectuels, ont dû réagir rapidement ; cela a été le cas avec la décision de remplacer les ZUP par les *Zones d'aménagement concerté (ZAC)* censées corriger les principaux défauts des grands ensembles (loi d'orientation foncière du 30 décembre 1967), et avec l'application de la circulaire « barres et tours » d'Olivier Guichard du 5 avril 1973 visant à mettre un terme à la réalisation des formes d'urbanisation de type « grands ensembles ».

Quelques chercheurs en sciences sociales (H. Lefebvre, J.-C. Chamboredon et M. Lemaire) montrent dans les années 1960 combien il était illusoire de penser que la « proximité spatiale » serait le catalyseur de la

convivialité. En effet, des conflits que l'on n'imaginait pas sont apparus, opposant des groupes sociaux pourtant fort proches, tels qu'ouvriers qualifiés et ouvriers non qualifiés.

De plus, on n'avait pas prévu que les couches les plus défavorisées de la société française formeraient un jour le *nucleus* persistant de la population des grands ensembles, en raison de la désertion ou plus exactement du bref passage de la classe moyenne dans l'habitat social. La classe moyenne, en réalité en pleine mobilité sociale ascendante, était plutôt attirée par un autre type d'habitat : la résidence plus proche du centre-ville, mais aussi et surtout le pavillon individuel.

Ces mouvements de déplacement et de redistribution des populations, consécutifs à l'évolution structurelle du marché du logement, seront un élément déterminant de ségrégation sociale vis-à-vis de ces zones d'habitat social nouvellement édifiées aux portes des villes.

Par ailleurs, la crise économique, à partir de 1975, accélérera le processus de dévalorisation et de rejet : ceux qui avaient l'espoir de partir des cités n'en ont plus les moyens, et les nouveaux arrivants sont pour une grande majorité dans une situation plus précaire encore que leurs prédécesseurs. Population d'origine française en régression sociale et population d'origine étrangère sans perspective de promotion se trouvent confrontées : la première voit la seconde comme un miroir reflétant l'échec de ses espoirs d'élévation sociale, ce qui rend la cohabitation extrêmement tendue et difficile.

Ainsi, les grands ensembles, initialement emblème du progrès et de la modernité, convoités pendant plus de dix ans et servant d'habitats *transitionnels* pour une bonne partie de la population française, sont devenus au fur et mesure du temps un lieu où des personnes se sentent contraintes de vivre, car elles n'ont plus d'autre possibilité, et savent de plus qu'elles ne pourront pas s'en « échapper ». Ces territoires de relégation, où les nouvelles catégories de population sont fortement marquées par des taux élevés de chômage, d'immigration et de pauvreté, constituent aujourd'hui de véritables enclaves urbaines dans lesquelles ni les ouvriers qualifiés, ni les classes moyennes, pas plus que les fonctionnaires et les travailleurs sociaux qui y exercent leur profession, n'envisagent de vivre.

### **Le syndrome de la sarcellite**

Le grand ensemble de Sarcelles-Lochères est certainement la figure paradigmatique du grand ensemble inspiré largement du fonctionnalisme architectural et urbanistique des années 1950-1960. Il a donné son nom à la « sarcellite », le mal des grands ensembles (ennui, monotonie architecturale et faiblesse des équipements). Cet ensemble urbain est caractéristique à plus d'un titre : isolement du site, sous-équipement socio-culturel, taille importante, linéarité et répétition des formes urbaines, utilisation des procédés de construction préfabriqués et recours à la technique de ce que l'on a appelé « chemin de grue » consistant à se servir de voies ferrées de part et d'autre du bâtiment à construire afin d'éviter les démontages et les remontages successifs au fur et à mesure de son élévation.

Le site sur lequel sera réalisé l'ensemble immobilier de Sarcelles-Lochères se trouve à 3 kilomètres au sud du centre de la commune de Sarcelles, qui comptait au début des années 1950 un peu plus 8 400 habitants. Cette commune, environnée de maraîchers, vivait encore dans une certaine mesure selon un rythme rural. Le grand ensemble de Sarcelles-Lochères, commencé en 1954, prévoyait initialement 440 logements pour finalement en recevoir 12 368 en 1976, date de la fin de sa construction, ce qui en fait l'un des plus vastes de France. 8 274 unités étaient destinées à la location, et un tiers, soit 4 094, en accession à la propriété. Au départ, il n'y avait pas vraiment un plan global d'urbanisme, celui-ci ne fut établi qu'en 1960 par Jacques Henri-Labourdette (avec le concours de Roger Boileau). Bien que la réalisation de l'ensemble immobilier par un seul urbaniste architecte a certainement contribué à donner au grand ensemble la monotonie architecturale qu'on lui connaît, il reste que cela a conféré une réelle unité au site.

Même si des efforts importants furent entrepris pour créer des équipements scolaires, culturels, sportifs, de loisirs, il n'en demeure pas moins que l'ensemble de Sarcelles-Lochères n'a pu éviter l'évolution générale des grands ensembles : dégradation progressive des espaces communs, obsolescence des matériaux de construction utilisés, départ des familles à revenus moyens et en ascension sociale vers le pavillon individuel en accession à la propriété et remplacement des sortants par des ménages (très) modestes. Toutes ces évolutions négatives sont à l'origine d'une prise de conscience de la part de la municipalité de Sarcelles, de l'organisme gestionnaire des logements et des associations de défense du cadre de vie débouchant sur des transformations et des améliorations qui aujourd'hui permettent à cet ensemble urbain d'être relativement protégé par rapport à ses contemporains.

## **V. Des ZUP au ZUS**

De plus en plus de chercheurs en sciences sociales n'hésitent pas aujourd'hui à utiliser le terme « *ghetto* »

pour signifier l'enfermement dans lequel certains quartiers grands ensembles HLM de banlieue (les anciennes ZUP) se trouvent. Aussi mettent-ils l'accent sur les nombreux phénomènes socio-économiques qui ont précipité l'émergence par le bas de ghettos : accentuation de la ségrégation urbaine et de la discrimination raciale, augmentation importante du chômage et radicalisation des inégalités sociales. Le développement d'une véritable « logique de ghetto » est d'autant plus manifeste, selon eux, qu'à ces différentes évolutions s'ajoutent des logiques socio-politiques et des stratégies individuelles de fermeture et de discrimination. Désormais, l'heure est à l'érection de barrières réelles et symboliques entre groupes sociaux qui se regardent, se rétractent et défendent leur pré carré, d'où l'émergence de quartiers pauvres fermés sur eux-mêmes devenant du même coup étrangers à l'agglomération dans laquelle ils sont implantés. Loin d'être le résultat d'une évolution naturelle des choses, les **Zones urbaines sensibles (ZUS)**<sup>1</sup> des villes françaises, véritables ghettos urbains, résultent d'une construction tout à la fois sociale, politique et culturelle. Les logiques de fragmentation urbaine à l'origine des ZUS remontent à la décennie 1970, période durant laquelle apparaissent en effet les limites des grands ensembles, tant sur le plan social, urbanistique, architectural que sur le plan des équipements socio-culturels (voir *supra*).

Pour autant, des précisions s'imposent ici. En effet, il est nécessaire :

- 1/ de ne pas assimiler les quartiers urbains pauvres aux ZUS, dans la mesure où ces dernières ne sont pas toutes pauvres et où tous les quartiers pauvres ne sont pas des ZUS,
- 2/ de ne pas opposer hâtivement les ZUS au reste de la ville sous peine de produire un effet de dualisation qui résulterait principalement d'un écart croissant avec les quartiers aisés,
- 3/ de prendre conscience que les données relatives aux ZUS prennent sens, pas seulement en les comparant aux quartiers les plus aisés, mais en les replaçant dans un contexte plus global,
- 4/ de ne pas oublier que les habitants des ZUS sont eux aussi mobiles et qu'ils sont susceptibles, pour quelques-uns d'entre eux, de quitter leur territoire,
- et 5/ d'être attentif au fait qu'une opposition entre territoires masque quelque peu la singularité des parcours individuels.

En 2009, selon l'ONZUS<sup>2</sup>, la population habitant dans les ZUS reste fortement touchée par le chômage : près de 18,6 % des « actifs » âgés de 15 à 59 ans sont au chômage contre 9,2 % au niveau national, et 40 % des jeunes « actifs » âgés de 15 à 24 ans sont à la recherche d'un emploi, soit 15 points de plus qu'au niveau national. D'une façon générale, on constate une précarisation croissante de l'emploi des habitants des ZUS même si les situations sont différentes d'une ZUS à l'autre.

D'après l'ONZUS, en 2009, la Couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) est attribuée à un peu plus d'un assuré ou ayant droit sur cinq, soit une couverture 2,4 fois plus élevée que dans les unités urbaines où se situent les ZUS. Celles-ci se caractérisent également par une sur-représentation des allocataires des Caisses d'allocations familiales (CAF). Alors que ces quartiers ne représentaient que 7 % des ménages au recensement de 1999, ils rassemblent 9,7 % des allocataires CAF métropolitains à la fin de l'année 2009. En outre, les CAF couvrent deux tiers de la population résidant dans les ZUS.

À la fin de l'année scolaire 2009, l'ONZUS repère que le taux de réussite au Brevet des collèges reste nettement plus faible dans les établissements situés au sein des ZUS, avec près de 10 points d'écart par rapport aux autres collèges. Par ailleurs, les jeunes de moins de 24 ans sortis du système scolaire sans diplôme sont 1,8 fois plus nombreux dans les ZUS que dans les agglomérations dans lesquelles elles se situent.

Enfin en 2007, la part des ménages non imposés s'élève à 54 % au sein des ZUS, soit 18 points de plus que dans leurs unités urbaines. Quant au revenu fiscal moyen annuel par ménage, il ne dépasse pas 21 700 € contre 34 700 € dans les agglomérations où elles sont intégrées. D'une manière plus générale, les ménages pauvres sont presque deux fois plus nombreux au sein des ZUS. Ainsi, près de 75 % des ménages résidant en ZUS perçoivent une aide au logement de la CAF, prestation versée sous condition de revenus, contre 61 % de l'ensemble des ménages vivant dans les unités urbaines comprenant une ZUS.

Au regard des chiffres, il ressort d'une façon générale que nombre de quartiers classés en ZUS souffrent de plusieurs handicaps qui accentuent le processus de fragmentation les tirant vers le bas et les enfermant progressivement à l'intérieur d'un ensemble de frontières tant physiques et sociales que symboliques et représentationnelles ; handicaps aussi bien géographiques (urbanisme et architecture fonctionnalistes,

<sup>1</sup> Les Zones urbaines sensibles (ZUS), labellisées en tant que telles en 1996 dans le cadre du Pacte de relance pour la ville, regroupent aujourd'hui plus de 750 territoires dans lesquels on compte 7 % de la population nationale et 10,2 % de la population urbaine. Si la majorité se situe en périphérie des agglomérations, il n'en reste pas moins que 44 % d'entre elles se trouvent au sein des villes-centres (Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale : <http://www.onpes.gouv.fr/>).

<sup>2</sup> <http://www.onpes.gouv.fr/Observatoire-national-des-zones.html>

environnement dégradé, enclavement...), socio-économiques (taux de chômage élevé, nombre importants de personnes touchant des aides sociales...) que scolaires (taux d'échec scolaire et de redoublement élevés...) et sanitaires (faible présence de médecins, recrudescence de maladies oubliées...).

## VI. Au-delà des grands ensembles ?

Les grands ensembles connaissent depuis plus de 30 ans un discrédit socialement partagé, lequel vise tant la forme urbaine (barres et tours) et l'emplacement (éloigné des centres-villes) que la composition sociale (homogénéité) et le comportement de certains habitants mal perçu par le sens commun. L'ensemble des processus qui ont mené à la ségrégation des grands ensembles (à leur ghettoïsation) a posé la question de leur existence même. Dès lors, on s'interroge pour savoir s'il est pertinent de les détruire pour régler le « malaise des banlieues ». Pendant longtemps, à la différence de nombreux décideurs politiques, les chercheurs en sciences humaines et sociales, ainsi que les intellectuels, se sont opposés à cette mesure radicale que représente la démolition des grands ensembles. Mais l'accentuation de la ségrégation sociale, du chômage, de la délinquance, d'une économie illicite, des dégradations volontaires et involontaires du patrimoine immobilier ont eu raison de la position initiale des chercheurs. Aussi ont-ils rejoint pour certains d'entre eux l'avis de nombre d'acteurs politiques souhaitant supprimer les immeubles les plus dégradés et/ou les plus stigmatisés.

Les pouvoirs publics fondent essentiellement leur argumentation en faveur de la démolition des grands ensembles sur le coût excessif d'une réhabilitation en raison de l'état de délabrement et de vétusté de certains. Par ailleurs, ils arguent du fait que détruire des immeubles de grande taille permettra de reconstruire des bâtiments nettement moins imposants (R + 4) ainsi que des maisons individuelles, ce qui aura pour conséquence de lever la critique de l'uniformité et de développer, chemin faisant, la mixité urbaine. En outre, les décideurs politiques développent la thèse selon laquelle les destructions rendront possible la déconcentration urbaine et plus particulièrement l'élimination de la ségrégation sociale et spatiale. C'est ainsi qu'au nom de la mixité sociale, « de la dignité rendue aux quartiers », et donc de leur relégitimation, on fait exploser des immeubles dans les grands ensembles. Tout se passe comme si les cités HLM étaient des territoires intrinsèquement difficiles, nuisibles, menaçants, susceptibles de contaminer l'environnement urbain et sociétal.

Dans cette logique de destruction, on supprime du paysage des formes urbaines (tours et barres) vecteur de représentations ségrégatives, mais on n'éradique pas les causes à l'origine de la ségrégation, entendons l'existence d'ostracismes, et plus largement les processus économiques au fondement de la pauvreté. Plus encore, cette politique de destruction revient à attribuer la cause des difficultés socio-économiques que connaissent les grands ensembles aux formes urbaines : à la matérialité de l'environnement. Cela ne laisse pas d'être ironique quand on sait que les mêmes pathologies étaient imputées, juste après la Deuxième Guerre mondiale, à d'autres formes urbaines, tels que les pavillons taudifiés des faubourgs ouvriers, ce qui a amené à la construction des grands ensembles...

D'une façon générale, à partir du moment où on démolit, on supprime les traces et les marques de celles et ceux qui ont vécu et investi tel ou tel espace, ce qui revient à nier symboliquement la vie passée de certains (la mémoire) au profit du bâti, de la matérialité, d'une conception de l'espace qui ne laisse pas de place à la verticalité mémorielle, aux souvenirs, à la cristallisation des identités et à l'épaisseur historique. Pour éviter de dénier l'héritage architectural, mais aussi l'empreinte spatiale et la mémoire laissées par certaines populations, de plus en plus d'architectes, de géographes, d'urbanistes, de philosophes et de sociologues se demandent si la *patrimonialisation des grands ensembles* ne permettrait pas de redonner toute sa centralité à ces quartiers laissés à l'écart. Cette nouvelle façon de considérer les cités HLM autorise de penser que les populations pourront s'inscrire dans une filiation affective et mémorielle et retrouver toute leur dignité et leur satisfaction de résider dans un espace patrimonialisé. N'oublions pas que ces grands ensembles ont été à leur début la fierté de la France qui sortait d'une longue période d'immobilisme en matière de construction de logements, et qu'ils symbolisaient une nouvelle architecture remplie de modernité et de fonctionnalité. De ce point de vue, les détruire revient à oblitérer toute cette période de l'histoire urbaine de la France et à supprimer purement et simplement une page de l'histoire de l'architecture. Toutefois, la question qui se pose ici est de savoir dans quelle mesure on peut patrimonialiser une partie des grands ensembles, plus particulièrement ceux dans lesquels résident les couches sociales les plus déshéritées et les plus stigmatisées de la population française.

## Bibliographie de Jean-Marc Stébé

- *Les grandes questions sur la ville et l'urbain*, avec la collaboration de H. Marchal, PUF, Paris, 2011.
- *Qu'est-ce qu'une utopie ?*, Vrin, Paris, 2011.
- *Sociologie urbaine*, avec la collaboration de H. Marchal, Armand Colin, Paris, 2010.
- *La ville au risque du ghetto*, avec la collaboration de H. Marchal, Lavoisier, Paris, 2010.
- *La diversité en France : impératif ou idéal ?*, avec la collaboration de H. Marchal, Ellipses, Paris, 2010.
- *Traité sur la ville*, avec la collaboration de H. Marchal, PUF, Paris, 2009.
- *Mythologie des cités-ghettos*, avec la collaboration de H. Marchal, Le Cavalier Bleu, Paris, 2009.
- *Risques et enjeux de l'interaction sociale*, Lavoisier, Paris, 2008
- *La ville. Territoires, logiques, défis*, avec la collaboration de H. Marchal, Ellipses, Paris, 2008.
- *Penser la médiation*, avec la collaboration de F. Ben Mrad et H. Marchal, L'Harmattan, Paris, 2008.
- *La sociologie urbaine*, avec la collaboration de H. Marchal, PUF, Paris, 2007 (3<sup>e</sup> éd. mise à jour 2011).
- *La médiation dans les banlieues sensibles*, PUF, Paris, 2005.
- *Les gardiens d'immeubles au cœur de la ville. Figures, métamorphoses et représentations*, avec la collaboration de P. Sudant, De Boeck Université, Bruxelles, 2002.
- *Architecture, urbanistique et société. Hommage à Henri Raymond*, avec la collaboration d'A. Mathieu-Fritz, L'Harmattan, Paris, 2001.
- *La crise des banlieues*, PUF, Paris, 1999 (4<sup>e</sup> éd. mise à jour 2010)
- *Le logement social en France*, PUF, Paris, 1998 (5<sup>e</sup> éd. mise à jour 2011).
- *La réhabilitation de l'habitat social en France*, PUF, Paris, 1995.

### Site Internet pour consulter les recherches de Jean-Marc Stébé

<http://www.sociologieurbaine.fr>

### Bibliographie générale sur les grands ensembles et les banlieues

- Avenel (C.), *Sociologie des « quartiers sensibles »*, Paris, A. Colin, 2004.
- Bachmann (C.) et Le Guennec (N.), *Violences urbaines*, Paris, A. Michel, 1996.
- Body-Gendrot (S.), *Ville et violence*, Paris, PUF, 1995.
- Boyer (J.-C.), *Les banlieues en France*, Paris, A. Colin, 2000.
- Cubero (J.), *L'émergence des banlieues*, Paris, Privat, 2002.
- Damon (J.) (dir.), *Vivre en ville*, Paris, PUF, 2008.
- Davis (M.), *City of quartz : Los Angeles, capitale du futur*, Paris, La Découverte, 1997.
- Donzelot (J.), *Quand la ville se défait*, Paris, Le Seuil, 2006.
- Dubet (F.) et Lapeyronnie (D.), *Les quartiers d'exil*, Paris, Le Seuil 1992.
- Lapeyronnie (D.), *Ghetto urbain*, Paris, R. Laffont, 2008.
- Le Goaziou (V.) et Mucchielli (L.), *Quand les banlieues brûlent...*, Paris, La Découverte, 2006.
- Lepoutre (D.), *Cœur de banlieue*, Paris, O. Jacob, 1997.
- Lussault (M.), *De la lutte des classes à la lutte des places*, Paris, Grasset, 2009.
- Marchal (H.) et Stébé (J.-M.), *La ville. Territoires, logiques, défis*, Paris, Ellipses, 2008.
- Maurin (É.), *Le ghetto français*, Paris, Le Seuil, 2004.
- Mucchielli (L.), *Violences et insécurité*, Paris, La Découverte, 2001.
- Paquot (T.) et al., *Banlieues. Une anthologie*, Lausanne, PPUR, 2008.
- Roché (S.), *Le frisson de l'émeute. Violences urbaines et banlieues*, Paris, Le Seuil, 2006.
- Stébé (J.-M.), *La médiation dans les banlieues sensibles*, Paris, PUF, 2005.
- Stébé (J.-M.) et Marchal (H.) (dir.), *Traité sur la ville*, Paris, PUF, 2009.
- Tissot (S.), *L'État et les quartiers*, Le Seuil, 2007.
- Vieillard-Baron (H.), *Les banlieues*, Paris, Flammarion, 1996.
- Wacquant (L.), *Parias urbains*, Paris, La Découverte, 2006.
- Wirth (L.), *Le ghetto*, Grenoble, PUG, 1980.